

Notre énergie

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

**POUR UN ACCÈS
À L'ÉNERGIE POUR
TOUTES ET TOUS**

Actualités

Réouverture
de MaPrimeRénov'

L'invité

Timothée Duverger,
chercheur

Mise au point

Énergies renouvelables,
en finir avec les idées reçues

Au service des ménages les plus précaires

« **D**epuis plusieurs années, les aléas climatiques se multiplient. Dans le même temps, le rythme des crises énergétiques s'accélère en raison de notre forte dépendance aux énergies fossiles. Après l'envolée des prix de l'énergie suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, la guerre au Moyen-Orient et le blocage du détroit d'Ormuz qui en résulte provoquent une nouvelle

flambée des prix du carburant à la pompe, avec un gasoil à plus de 2 euros le litre. Dans ce contexte, les ménages les plus modestes sont les premiers exposés aux effets du dérèglement climatique et à la hausse du coût de l'énergie : habitat en zones inondables, risques accrus de glissements de terrain, précarité énergétique dans des logements passoires ou bouilloires

thermiques, précarité-mobilité et dépendance à la voiture en milieu rural. Si nous devons impérativement accélérer le financement de la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables pour préserver la planète et renforcer notre souveraineté énergétique, cette transition doit d'abord être pensée comme un levier d'équité et de justice sociale, au service des ménages les plus précaires. »



BRUNO BESANÇON

COPRÉSIDENT DU RÉSEAU CLER,
RESPONSABLE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES DE L'AGEDEN

NOTRE ÉNERGIE :
édité par
le réseau Cler
Wikivillage,
8, rue de Srebrenica
75020 Paris
info@cler.org
www.cler.org

Directrice de la publication : Anne Auclair **Rédacteur en chef :** Julien Ferdinand **Rédaction :** Aude Borel, Julien Ferdinand, Fanny Laison, Lisa Tabone, Guillaume Tixier **Réalisation graphique :** Jane Méry **Secrétariat de rédaction :** Marie Pécheur-Roos **Infographie :** Agence Giboulées p. 8, 9 **Photos :** DR p. 6, 7, 10, 11, 12, 13, 21 ; AdobeStock p. 3 ; Freepik p. 16 **Dessin :** Clara Dealberto p. 4 **Photo de couverture :** Freepik **ISSN :** 2679-2079.

Financé
par



4 DOSSIER

Pour un accès à l'énergie pour toutes et tous

À l'heure où la nécessité de transformer nos modèles énergétiques s'impose, une question centrale émerge : comment rendre la transition accessible à toutes et tous ? Pourquoi sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et réduire les inégalités devient-il un impératif ? Quels mécanismes de financement permettent d'accompagner ce changement sans creuser les écarts sociaux ? Quel impact le financement de la transition énergétique a-t-il sur le quotidien des ménages ? Éclairages, analyses et retours d'expérience pour mieux comprendre les enjeux et les solutions d'une transition énergétique juste.

14 MISE AU POINT

Les idées reçues sur les énergies renouvelables

16 ACTUALITÉS

Programmation pluriannuelle de l'énergie

Une feuille de route qui manque d'ambition sur les énergies renouvelables

Précarité énergétique

Réouverture de MaPrimeRénov' : une victoire en demi-teinte

18 L'INVITÉ

Timothée Duverger,

chercheur et maître de conférences à Sciences Po Bordeaux

ENTRETIEN CROISÉ

**PRISCILLIA LUDOSKY**

FIGURE DU MOUVEMENT
DES GILETS JAUNES ET
COFONDATRICE DU COLLECTIF
DES LUTTES SOCIALES ET
ENVIRONNEMENTALES

**LUCAS CHANCEL**

ÉCONOMISTE, PROFESSEUR À
SCIENCES PO ET CODIRECTEUR
DU LABORATOIRE SUR LES
INÉGALITÉS MONDIALES À
L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

Transition énergétique : réduire les inégalités

Notre dépendance aux énergies fossiles pèse fort sur les budgets des ménages. Comment réduire cette dépendance sans faire porter l'effort sur les plus fragiles ?

Pourquoi sortir de notre dépendance aux énergies fossiles ?

Priscillia Ludosky : En 2018, ma pétition contre la taxe carbone a recueilli plus d'un million de signatures. Tout en reconnaissant la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, je critiquais le procédé qui consistait à faire payer la protection de l'environnement à ceux qui n'ont pas les moyens de changer de véhicule ou de mode de transport. Notre société s'est construite sur l'hyperdépendance aux énergies fossiles, avec des impacts avérés sur le climat, la santé et une vulnérabilité

aux pressions géopolitiques, comme le montrent l'intervention américaine au Venezuela ou le blocage du détroit d'Ormuz, qui se traduisent par une volatilité des prix pour les particuliers. Mais il faut être cohérent. On ne peut pas demander aux gens de réduire leurs consommations d'énergies fossiles tout en réautorisant, comme le Sénat vient de le faire, la recherche d'hydrocarbures en outre-mer. C'est une source d'incompréhension.

Lucas Chancel : En France, malgré l'adoption dans les années 1970 d'un système électronucléaire, le transport,

le chauffage, l'industrie demeurent extrêmement dépendants des énergies fossiles, un système énergétique issu de deux cents ans d'organisation du monde. Cela nous contraint à verser de l'argent à des oligarchies, russes, saoudiennes ou qataries, avec des conséquences politiques profondes. Nocives pour notre souveraineté, notre santé, notre environnement et notre pouvoir d'achat, ces énergies fossiles sont en outre peu efficaces : quand on les convertit en électricité ou en mouvement, on en perd la moitié ! Autant d'arguments qui plaident en faveur d'une transformation radicale de nos systèmes énergétiques.

Comment concilier transition énergétique et justice sociale ?

P.L. : Devant l'absence de volonté politique, les citoyens s'organisent. À l'échelle du quartier, de la commune, ils constituent des collectifs pour attaquer l'État en justice, à l'instar de l'Affaire du siècle ou de la victoire obtenue récemment par les habitants de l'île de Bonaire contre les Pays-Bas qui ne les protégeaient pas suffisamment des effets du changement climatique. On ne peut pas séparer les questions sociales, environnementales et démocratiques. À Mayotte, territoire délaissé de la République, si on veut que les habitants se soucient du dérèglement climatique et préservent la mangrove qui les protège des cyclones, il faut commencer par leur donner les moyens de se nourrir et de se loger. Il faut prendre les choses dans le bon ordre.

« Il faut prendre les choses dans le bon ordre et donner d'abord aux gens les moyens de se nourrir et de se loger. »

PRISCILLIA LUDOSKY

« Aujourd'hui, les décideurs publics ont tendance à s'en remettre au marché. Le plus souvent, c'est le consommateur qui paye. »

LUCAS CHANCEL

L.C. : En Suède, le gouvernement a commencé, dès les années 1970-1980, par transformer profondément le système énergétique, en développant des réseaux de chaleur biomasse communaux. Ainsi, une alternative locale et renouvelable aux énergies fossiles a été mise en place avant l'instauration d'une taxe carbone. Aujourd'hui, les décideurs publics ont tendance à s'en remettre au marché. Ils mettent un prix sur le carbone, en espérant que les systèmes de production se transforment. Le plus souvent, c'est le consommateur qui paye. L'emballement du climat exige un changement radical. À la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, la France comme l'Angleterre ou les États-Unis de Roosevelt ont nationalisé les filières du charbon, du gaz et de l'électricité pour des raisons de souveraineté, de pilotage de l'industrie et de justice sociale. Cette socialisation de l'énergie, dans un cadre démocratique, montre qu'un changement rapide et profond est possible. Nous pouvons nous en inspirer pour la transition énergétique, en sortant du dogme de la mise en concurrence et en associant aux mécanismes du marché davantage d'interventions publiques. La décarbonation ne garantit pas la justice sociale, mais, en démocratie, la justice sociale est une condition absolument nécessaire au soutien d'une transformation énergétique d'ampleur. ●

« Il faut partir des besoins concrets des ménages »



Pour financer la transition énergétique sans faire peser le coût sur les plus modestes, le réseau Cler, le Réseau Action Climat, le Secours catholique et T&E France demandent la présentation d'un projet de loi d'accès à l'énergie pour toutes et tous dans le logement et la mobilité. Décryptage avec Étienne Charbit, responsable de projets Europe au réseau Cler.

Quelles lacunes du droit existant ce projet de loi vient-il combler ?

En France, 3,1 millions de foyers sont en situation de précarité énergétique. Les ménages vulnérables ont des difficultés croissantes pour accéder à l'énergie, se déplacer et se loger. En raison de la hausse des prix de l'énergie, les inégalités s'accroissent. Pour changer la donne, il faut adapter une vision globale : partir des besoins concrets, investir et démocratiser les solutions durables, compenser les hausses des factures, et créer de nouveaux moyens financiers.

Quelles sont vos propositions ?

Notre projet repose sur deux outils : la feuille de route sociale pour le climat afin de renforcer la rénovation performante des logements et la mobilité pour tous et toutes, et un « soutien temporaire pour l'accès à l'énergie ». Pour les financer, nous proposons d'établir un « fonds de solidarité pour l'énergie » abondé par les moyens financiers créés et les mécanismes existants (ETS1, ETS2, contribution climat-énergie...), et une taxation des actifs financiers carbonés des plus aisés et des industries fossiles. À partir de 2028, l'ETS2 devrait rapporter

6,5 milliards d'euros par an. À condition que son impact sur les factures soit amorti pour les ménages vulnérables, ce nouveau marché carbone permettra d'accélérer la transition des deux secteurs.

Quels sont les effets concrets de ces mesures sur la vie quotidienne ?

Les ménages vulnérables pourront occuper un logement salubre et bien isolé, sans subir les conséquences du mal-logement sur leur santé. Ils ne seront pas étouffés par des factures excessives, et pourront se déplacer facilement, sans devoir choisir entre travail, loisirs, vie sociale ou urgences. Ils ne seront pas pris dans cet engrenage de choix contraints qui les prive de leur pouvoir de vivre. ●

« En raison de la hausse des prix de l'énergie, les inégalités s'accroissent. »

 **RETROUVEZ NOS CINQ RESSOURCES SUR LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SUR WWW.CLER.ORG**

« Chaque année, nous accompagnons plus d'un million de personnes. Beaucoup peinent à accéder au droit à l'énergie et arbitrent entre payer leurs factures et se nourrir. Elles vivent dans des passoires thermiques qui consomment énormément, sans capacité de rénover ou de changer de logement. Dans un contexte où les prix augmentent et les contraintes se font de plus en plus fortes, il faut investir durablement pour les sortir de cette situation de dépendance. Ce projet de loi articule deux temporalités : le



« Investir durablement pour sortir de cette dépendance. »

DAPHNÉ CHAMARD-TEIRLINCK,
SECOURS CATHOLIQUE

soutien temporaire pour l'accès à l'énergie afin de remédier aux coûts supplémentaires à court terme, et le renforcement des dispositifs existants sur le long terme (MaPrimeRénov', chèque énergie). Il propose une approche systémique. » ●

« Se saisir véritablement des enjeux. »

EMELINE NOTARI,
RÉSEAU ACTION CLIMAT



« Le rapport Pisani-Ferry et Mahfouz l'établit : atteindre la neutralité carbone nécessite 66 milliards d'euros d'investissements par an (public et privé) d'ici 2030, dont 10 à 12 milliards d'argent public. Il y a eu une augmentation de crédits

pour le budget 2024 mais depuis, les coupes s'accroissent. Le financement de la transition énergétique fait les frais de l'instabilité politique. Ce projet de loi est l'occasion pour la représentation nationale de se saisir véritablement de ces enjeux. Nous espérons pouvoir remettre sur la table l'idée d'une loi de programmation pluriannuelle de financement de la transition écologique pour donner de la visibilité aux investisseurs privés et planifier les mesures d'accompagnement des ménages. » ●

« L'accès à toutes et tous à une mobilité durable n'est pas du tout garanti. La loi d'orientation des mobilités de 2019 a posé des principes, mais les trous dans la raquette restent énormes : accès inégal aux alternatives à la voiture individuelle, aides à l'électrique qui profitent encore trop aux ménages aisés. La dimension sociale a été oubliée. La mise en place de la feuille de route sociale pour le climat permettrait de développer des solutions de mobilité décarbonées accessibles au plus grand nombre :



« Développer des solutions de mobilité décarbonées et accessibles à tous. »

MARIE CHÉRON,
T&E FRANCE

cars express, lignes de covoiturage, réseaux cyclables, flottes partagées en zones rurales et leasing social renforcé. 15 millions de personnes sont en situation de précarité-mobilité. Il y a urgence à agir sur ce champ. » ●

Comment réduire les inégalités d'accès à l'énergie dans le logement et la mobilité ?

Entre hausse des prix et dépendance aux énergies fossiles, l'accès à l'énergie est fragilisé : des millions de personnes doivent arbitrer entre les dépenses de la vie quotidienne comme se loger, se déplacer, se soigner ou encore se nourrir. **Décryptage et recommandations.**

La double peine énergétique

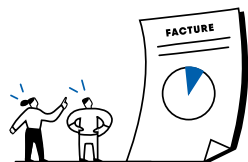
Un accès à l'énergie de plus en plus inégal



12 M⁽¹⁾
de personnes en précarité énergétique dans leur logement



15 M⁽²⁾
de personnes en précarité-mobilité



3700 €/an⁽³⁾
de facture d'énergie → moyenne par ménage en 2024, soit **9%** du budget

Des logements énergivores

13%⁽⁴⁾
des résidences principales sont des passoires thermiques

Des logements mal isolés font augmenter les factures



Une dépendance automobile

80%⁽⁵⁾
des habitants des communes rurales et périurbaines utilisent principalement la voiture pour se déplacer



Des solutions difficilement accessibles pour les ménages vulnérables

En raison d'un budget déjà fortement contraint, ils n'ont pas les moyens d'investir dans des solutions alternatives aux énergies fossiles

En moyenne, un ménage devrait déboursier chaque année :

+ 614 €/an⁽⁶⁾

pour rénover son logement



+ 356 €/an⁽⁶⁾

pour accéder à un véhicule bas carbone

Résultat ?

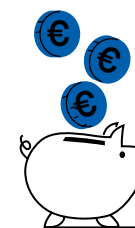
Les ménages les plus exposés aux coûts de l'énergie sont aussi ceux qui ont le plus de difficultés à accéder aux solutions de transition.



UNE PROPOSITION DE LOI POUR GARANTIR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE

pour toutes et tous dans le logement et la mobilité portée par le réseau Cler, le Réseau Action Climat, le Secours catholique et T&E France.

CRÉER UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR L'ÉNERGIE pour financer les mesures d'aides et de soutien



Un fonds financé notamment par :

- la taxation des entreprises fossiles
- les marchés carbone européens (ETS1 et ETS2)
- des contributions des acteurs les plus aisés et polluants

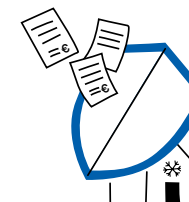
PERMET DE...



DÉMOCRATISER LES SOLUTIONS DE TRANSITION

Renforcer les aides pour :

- la rénovation performante des logements, comme :
 - MaPrimeRénov' « rénovation d'ampleur »
- des alternatives à la voiture individuelle, comme :
 - leasing social
 - des transports en commun accessibles



SOUTENIR LES MÉNAGES FACE AUX FACTURES

Création d'un « soutien temporaire pour l'accès à l'énergie »

- pour aider les ménages modestes et intermédiaires à payer leurs factures

1. Journée contre la précarité énergétique • 2. « Baromètre des mobilités du quotidien », Wimoov 2023 • 3. « Bilan énergétique de la France pour 2024 – Données définitives », SDES, janvier 2026 • 4. Étude « Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1^{er} janvier 2025 », Observatoire national de la rénovation énergétique, novembre 2025 • 5. Rapport « Mobilités – Avançons ensemble ! Volet 1 », Réseau Action Climat, juillet 2025 • 6. « Stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique (SPAFTE) – Édition 2025 », Direction générale du Trésor.

Financer la transition pour améliorer le quotidien de toutes et tous

Favoriser l'autopartage entre particuliers, rénover son logement malgré de faibles revenus, apprendre à mieux maîtriser sa consommation et ses factures d'énergie, ou rendre sa maison moins énergivore... Partout en France, des initiatives soutenues par le financement de la transition énergétique permettent d'améliorer le quotidien. Tour d'horizon.

GRÂCE AU PROGRAMME TIMS, L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS TISSE SA TOILE À CHEMILLÉ-EN-ANJOU

À Chemillé-en-Anjou, depuis 2021, une vingtaine d'habitants de Chemillé, la ville centre, se partagent cinq véhicules. Parmi eux, des personnes qui mettent à disposition leur voiture, et d'autres qui n'en possèdent pas mais en ont besoin de temps en temps pour se déplacer. Géré avec l'application Coloc'Auto, ce système d'autopartage est porté par l'association Atout Vent



5 VÉHICULES EN AUTOPARTAGE À CHEMILLÉ-EN-ANJOU

en Chemillois, et accompagné par l'association Alisée pour le consortium MERCIS ainsi que par le centre social et socioculturel du Chemillois. « Certains utilisateurs se permettent des déplacements qu'ils ne faisaient pas avant, constate Louise Briodeau, chargée d'éducation et mobilité au sein d'Alisée. Pour d'autres, c'est un moyen de simplifier des trajets qui nécessitent de prendre trois voire quatre transports en commun différents. » Soutenu par le programme Tims, l'autopartage s'ouvre peu à peu à d'autres habitants de la commune nouvelle. Depuis quelques mois, il peut être utilisé par des personnes en précarité-mobilité qui ont besoin d'un véhicule en urgence et sur une courte période. Atout Vent en Chemillois souhaite aussi s'appuyer sur ce financement pour créer d'autres groupes d'autopartage sur les communes

déléguées de Chemillé-en-Anjou. Enfin, un minibus est mutualisé depuis un an entre deux clubs de basket, évitant de nombreux allers-retours aux parents et aux grands-parents pour amener les jeunes joueurs aux entraînements et aux matchs. « Cela réduit considérablement le nombre de trajets tout en faisant du lien entre les générations », souligne Louise Briodeau. ●

AVEC 1DIGNETOIT, LA RÉNOVATION DEVIENT ACCESSIBLE AUX PLUS MODESTES

Dans les Hauts-de-France, le programme 1DigneToit lutte contre la précarité énergétique des propriétaires à très faibles revenus grâce à un accompagnement à la fois humain, technique et financier. Un bénévole du Secours catholique est présent aux côtés des personnes du début à la fin de la rénovation énergétique de leur logement, tandis que des experts du Réseau Éco Habitat (REH) interviennent sur les aspects techniques et socio-financiers. REH monte notamment les dossiers de demande de finance-



NADINE ELIARD
BÉNÉVOLE POUR LE
SECOURS CATHOLIQUE
DES HAUTS-DE-FRANCE

« Il y a des impacts sur la santé, la confiance en soi, le retour vers l'emploi. La vie des familles change. »

« L'autopartage permet de simplifier des trajets qui nécessitent parfois de prendre quatre transports en commun différents. »

LOUISE BRIODEAU
CHARGÉE D'ÉDUCATION ET MOBILITÉ
AU SEIN D'ALISÉE



111 LOGEMENTS RÉNOVÉS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

ment auprès de MaPrimeRénov', de fondations, de caisses de retraite ou encore de mutuelles. « Ce double accompagnement est très important, car le bénévole facilite les relations entre les familles, REH et les entreprises, explique Nadine Eliard, bénévole au Secours catholique. Il réexplique certaines choses, remotive les familles qui peuvent parfois se décourager face à la longueur et à la complexité des projets. » Ces familles vivent dans des logements très mal voire pas isolés, les obligeant à faire des choix : ne pas se chauffer ou bien se priver, notamment sur l'alimentation, pour pouvoir payer leurs factures d'énergie. Entre 2019 et 2024, le programme 1DigneToit a permis de rénover 111 logements dans les Hauts-de-France. « Cela apporte des améliorations qui vont au-delà de l'aspect économique, souligne Nadine Eliard. Il y a des impacts sur la santé, la confiance en soi, le retour vers l'emploi. La vie des familles change. » Pour preuve, maintenant que sa maison est isolée et mieux chauffée, un père va pouvoir accueillir son fils le week-end et durant les vacances. ●

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE :
LA VIENNE S'ENGAGE GRÂCE
AU PROGRAMME SLIME

411 

MÉNAGES EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
 ACCOMPAGNÉS CHAQUE ANNÉE

— Chaque année depuis 2023, le Département de la Vienne repère et accompagne 411 ménages en situation de précarité énergétique et confrontés à des difficultés financières. Il y parvient à travers son Accompagnement à la maîtrise de l'énergie et de l'eau (AM2E) financé à près de 50 % par le programme Slime, soit 150 000 euros par an. « Nous avons voulu mettre en place un travail de prévention et d'accompagnement pour éviter que les difficultés ne s'intallent », indique Caroline Raymond, responsable du pôle Logement et Insertion sociale de la Vienne. Les ménages rencontrent des conseillers/conseillères en économie sociale et familiale (CESF) spécifiquement formés et employés par le Fonds solidarité logement de la Vienne (FSL 86). « Ils viennent à domicile afin de faire un diagnostic sociotechnique, explique Fanny Bouster, chargée de mission précarité énergétique et inser-

« Les personnes accompagnées parviennent à maîtriser et à comprendre leurs factures. »

FANNY BOUSTER
 CHARGÉE DE MISSION PRÉCARITÉ
 ÉNERGÉTIQUE ET INSERTION SOCIALE
 DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

tion sociale au sein du Département. Tout est passé en revue : habitudes de consommation, surconsommation éventuelle de certains appareils, spécificités du bâti, factures, contrats, ouvertures de droits comme le chèque énergie, demandes d'allocations... » Outre la sensibilisation aux écogestes, la visite est l'occasion d'installer de petits équipements qui améliorent le confort et réduisent la consommation d'énergie. Chaque situation est ensuite présentée à une commission qui formule des préconisations : orientation vers la Maison des solidarités, relogement, accompagnement à la gestion d'un budget, ou encore signalement lorsqu'il y a suspicion d'indécence ou d'insalubrité. La commission peut aussi attribuer un fonds éco-travaux allant jusqu'à 500 euros. « Les personnes accompagnées nous disent qu'elles ont une sensation de froid qui est clairement réduite, rapporte Fanny Bouster. Tout en acquérant une meilleure gestion de leur consommation d'énergie, elles parviennent à mieux maîtriser et à mieux comprendre leurs factures. » ●



AVEC MAPRIMERÉNOV' :
LA RÉNOVATION QUI CHANGE TOUT

1800 € 

DE FACTURES D'ÉNERGIE,
 AU LIEU DE 4 000
 AVANT TRAVAUX

— Marié et père de deux enfants en bas âge, Valérian Brulland dépensait plus de 4 000 euros par an en frais d'énergie, principalement pour chauffer sa maison construite en 1960 et classée F au DPE. Ce qui n'empêchait pas cette famille de Chambéry d'avoir « hyper froid » en hiver puisque le thermomètre intérieur atteignait difficilement les 17 °C à 18 °C. En été, la situation n'était pas beaucoup plus enviable puisque la température pouvait monter à plus de 32 °C au premier étage. Installé en 2023, le couple rencontre dès l'année suivante une conseillère de l'ASDER. Elle l'incite à adopter une approche globale et à lancer tous les travaux de rénovation énergétique d'un coup afin de bénéficier de l'ensemble des aides financières disponibles. Puis Valérian Brulland sollicite un accompagnateur MaPrimeRénov' qui l'aide à monter le dossier de financement. D'un montant de 69 000 euros, la rénovation a été financée grâce à une aide MaPrimeRénov' de 38 000 euros et à un prêt à taux zéro. Ce budget a notamment permis d'isoler la maison sur le plan thermique, d'installer une pompe à chaleur et une VMC, de remplacer certaines huisseries et d'isoler les rampants. Résultat, la maison est aujourd'hui plus chaude en hiver, entre 19 °C et 20 °C, mais la facture d'énergie est passée à 1800 euros par an. « Cette rénovation nous a demandé beaucoup de persévérance, notamment pour obtenir le versement des



aides, mais ça en valait la chandelle, se réjouit Valérian Brulland. La température est désormais stable dans toutes les pièces et les parois sont chaudes. On voit clairement la différence en matière de confort, de dépenses et d'efficacité énergétique ! » ●

« La température est désormais stable dans toutes les pièces et les parois sont chaudes. On voit clairement la différence en matière de confort, de dépenses et d'efficacité énergétique ! »

VALÉRIAN BRULLAND
 HABITANT DE CHAMBÉRY,
 MARIÉ ET PÈRE DE DEUX ENFANTS



Pas fiables, trop chères, néfastes pour le paysage... Les énergies renouvelables sont l'objet d'idées reçues fermement ancrées dans certains esprits. Voici des clés pour démêler le vrai du faux.

Depuis le 28 février, la guerre au Moyen-Orient ravive les inquiétudes d'une nouvelle crise énergétique. Face à ce risque, les énergies renouvelables apparaissent plus que jamais comme un garant de notre indépendance énergétique. « *Ce sont les seules énergies qui s'appuient sur des sources disponibles en France alors que nous importons entre 60 et 100 milliards d'euros d'énergies fossiles par an, insiste Bastien Cuq, responsable énergie du Réseau Action Climat. Ce sont aussi les énergies les moins polluantes et les moins chères.* » Les énergies renouvelables ont l'autre avantage d'être illimitées, dans le cas du soleil et du vent, ou de se régénérer si elles sont correctement gérées. C'est le cas de

la biomasse. Pourtant, malgré ces atouts, la France mène aujourd'hui une politique « *qui est très volontaire sur le nucléaire, beaucoup moins sur le renouvelable* », déplore Auréline Doreau, responsable de projet énergies renouvelables au réseau Cler. Les énergies renouvelables pâtissent aussi d'idées reçues qui freinent leur développement. Voici des éléments de réponse à trois d'entre elles. ●

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES*

44 %

C'EST LA RECOMMANDATION DE L'UNION EUROPÉENNE QUE LA FRANCE DOIT ATTEINDRE DANS SA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE D'ICI 2030

23 %

C'EST LA PROPORTION ACTUELLE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EN FRANCE

58 %

DE NOTRE CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EST FOURNIE PAR DES ÉNERGIES FOSSILES



AURÉLINE DOREAU
RESPONSABLE DE PROJET ÉNERGIES
RENOUVELABLES AU RÉSEAU CLER



BASTIEN CUQ
RESPONSABLE ÉNERGIES
AU RÉSEAU ACTION CLIMAT

IDÉE REÇUE 1

Les énergies renouvelables ne sont pas fiables

Pourquoi cette idée persiste ?

En raison de la nature intermittente du soleil et de l'éolien, les énergies renouvelables subissent régulièrement un procès en fiabilité.

Ce qu'il faut savoir

Les énergies renouvelables sont complémentaires : en général, lorsqu'il y a moins de soleil, il y a plus de vent, et inversement. Les gestionnaires du réseau savent anticiper et pallier ces variations pour éviter toute panne de production. « *Le fait que RTE, l'ADEME et négaWatt envisagent chacun un scénario 100 % énergies renouvelables est en soi un signe de fiabilité* », ajoute Auréline Doreau. Les autres énergies sont, elles aussi, soumises à des formes d'intermittence. Il y a la maintenance des infrastructures qui, dans le cas du nucléaire, a contribué à la crise énergétique de 2022. Des causes géopolitiques peuvent aussi provoquer des ruptures d'approvisionnement en combustibles.

IDÉE REÇUE 2

Les énergies renouvelables coûtent trop cher

Pourquoi cette idée persiste ?

À leurs débuts, les énergies renouvelables coûtaient effectivement plus cher que les autres énergies. Bastien Cuq explique ainsi qu'avant 2010 « *l'État français soutenait la production d'énergie solaire en donnant 400 euros par MWh, contre 40 euros par MWh pour le nucléaire* ».

Ce qu'il faut savoir

Le coût de production de l'éolien terrestre est aujourd'hui de 59 euros HT par

MWh, et celui du photovoltaïque entre 70 euros et 91 euros HT par MWh. En comparaison, le gaz est à 172 euros HT par MWh. Le nucléaire, lui, à 40 euros HT par MWh. « *Ce dernier calcul est assez politique, car il ne prend pas en compte les coûts cachés comme la gestion des centrales qui a nécessité l'arrêt de la moitié du parc nucléaire en 2022* », souligne Auréline Doreau.

IDÉE REÇUE 3

Pour que ça marche, il faudrait recouvrir le paysage d'éoliennes

Pourquoi cette idée persiste ?

Jean-Marc Jancovici a donné du crédit à cette idée dans sa BD *Un monde sans fin* en calculant qu'il faudrait une éolienne par kilomètre pour « *fournir la totalité de l'énergie en France* »⁽¹⁾.

Ce qu'il faut savoir

« *On ne fait rien avec seulement des éoliennes, rappelle Bastien Cuq. De plus, Jean-Marc Jancovici utilise des éoliennes qui font 2 MW de puissance limite alors qu'en moyenne en France, les éoliennes font plutôt 4 MW.* » Le responsable énergie du Réseau Action Climat fait aussi remarquer qu'en réduisant notre consommation d'énergie nous aurons besoin d'installer moins d'infrastructures. En outre, les éoliennes et les parcs solaires peuvent s'intégrer avec harmonie dans les territoires. Notamment lorsque les projets sont menés par des collectifs de citoyens.

* Sources : SDES, « *Les énergies renouvelables en France en 2024 dans le cadre du suivi de la directive (UE) 2018/2001 - Données provisoires* », juin 2025 • SDES, « *Chiffres clés de l'énergie* », édition 2025.

ÉNERGIE

Le Réseau Action Climat sort son rapport « La souveraineté énergétique à l'épreuve des faits »



Ce rapport analyse les dépendances énergétiques de la France et de l'Europe, alors que les récentes crises internationales ont montré que la maîtrise des flux énergétiques constitue une arme géopolitique majeure. L'ONG y défend le modèle d'une « vraie souveraineté

énergétique », reposant sur la réduction des dépendances, la sobriété et le développement d'un système énergétique plus résilient et décarboné. ●

➔ www.reseauactionclimat.org

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Une feuille de route qui manque d'ambition sur les énergies renouvelables

Après environ trois ans de retard, le gouvernement a publié la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui fixe la trajectoire opérationnelle de la France en matière de politique énergétique. L'Alliance pour l'énergie locale, dont fait partie le réseau Cler, déplore toutefois un recul concernant les énergies renouvelables électriques portées par les territoires. En effet, la part des renouvelables est diluée dans un objectif global de 60 % d'« énergies décarbonées », qui inclut également le nucléaire. Une orientation qui s'éloigne des recommandations de la Commission européenne, laquelle préconise que les énergies renouvelables représentent 44 % de la consommation finale française d'ici 2030. Ce manque d'ambition pourrait aussi freiner le développement de projets locaux. Pourtant, les projets d'énergie renouvelable portés par les collectivités et les citoyens génèrent souvent deux à trois fois plus de retombées économiques pour les territoires que les projets classiques. ●

EN CHIFFRES



L'ALLIANCE POUR L'ÉNERGIE LOCALE APPELLE À MULTIPLIER PAR 3 LA PART DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AUX MAINS DES COLLECTIVITÉS, DES CITOYENS ET DES CITOYENNES D'ICI 2030

EN SAVOIR +

Lire toutes nos actus sur www.cler.org/actualites

TERRITOIRES

Pour les élus locaux, la transition écologique reste une priorité

Contrairement à l'idée d'un « backlash écologique », la transition reste largement soutenue par les élus locaux. Une consultation du Shift Project auprès de maires et d'élus municipaux montre que les collectivités restent mobilisées face au changement climatique, notamment sur l'énergie, la mobilité ou la rénovation des bâtiments. Les élus soulignent toutefois plusieurs freins : manque de moyens, complexité réglementaire et instabilité des politiques nationales, et appellent à un cadre plus stable et à un renforcement des moyens pour accélérer la transition dans les territoires. ●

➔ www.theshiftproject.org

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Réouverture de MaPrimeRénov' : une victoire en demi-teinte

Le 7 février 2026, le gouvernement a annoncé la réouverture de MaPrimeRénov' et l'obligation pour les ménages de passer par un Espace Conseil France Rénov' (ECFR) avant de déposer un dossier de demande d'aide pour les rénovations d'ampleur. Une mesure saluée par le réseau Cler qui permettra de mieux orienter les ménages et de limiter les fraudes. Toutefois, la politique de « stop and go » menée par le gouvernement, conjuguée à la baisse des aides de MaPrimeRénov', fragilise le service public de la rénovation, au risque de freiner la dynamique engagée.

Une victoire pour les ménages qui peuvent mener des projets plus ambitieux

La nouvelle décision du ministre de la Ville et du Logement de rendre obligatoire le passage par un Espace Conseil France Rénov' avant de déposer une demande d'aide pour une rénovation d'ampleur est une étape positive pour les ménages. Les ECFR proposent des conseils gratuits, neutres, indépendants et de qualité aux ménages qui souhaitent rénover leur logement ou l'adapter à la perte d'autonomie. Rendre leur passage obligatoire avant de déposer son dossier permettra ainsi aux usagers et usagers d'être mieux orientés vers des projets plus ambitieux et de bénéficier d'un tiers de confiance tout au long de leur parcours. Alexandre Folliot, directeur adjoint de l'ALEC Ouest Essonne, structure adhérente du réseau Cler, indique dans un reportage diffusé sur France Inter que « les ménages ont besoin de stabilité pour pouvoir se lancer dans un projet de rénovation. On est amené à relire des devis, à conseiller, à donner des ordres de grandeur de prix ». Cet accompagnement renforce la confiance et sécurise les parcours de rénovation.

Une reconnaissance de l'accompagnement qui doit s'accompagner de moyens

« Avec le réseau Cler et les structures d'accompagnement, nous nous réjouissons de cette mesure qui va permettre de limiter la fraude et de redonner du crédit aux structures d'accompagnement. Les ECFR sont indépendants, neutres et défendent l'intérêt des particuliers. Pour continuer à bien fonctionner, l'État doit davantage abonder les aides et les budgets des pactes territoriaux », explique Bruno Besançon, responsable des relations institutionnelles au sein de l'AGEDEN et coprésident du réseau Cler.

Un service public fragilisé

Malgré cette avancée, les inquiétudes sont toujours bien réelles. Depuis deux ans, la politique de « stop and go » menée par le gouvernement et la diminution drastique des aides à la rénovation ont entraîné une baisse des activités des Espaces Conseils France Rénov' et les ont fragilisés. La fermeture puis la réouverture de MaPrimeRénov' ont également démobilisé certains ménages qui souhaitaient s'engager dans un projet de rénovation énergétique. « Les conseillers France Rénov' ont fait face à l'incompréhension de certains ménages, parfois agacés par ces évolutions. Avec cette baisse soudaine de fréquentation, nous avons dû nous adapter : nous recentrer sur les dispositifs les plus stables comme MaPrimeAdapt' et MaPrimeRénov' Copro, et aller davantage vers les ménages grâce à une communication renforcée et plus d'actions de sensibilisation. Nous avons continué à les accompagner sur les aspects méthodologiques et techniques, y compris en dehors de tout dispositif d'aides », témoigne Sophie Labrousse, directrice de l'ALEC Ouest Essonne. ●

« La planification écologique est avant tout territoriale »

Timothée Duverger vient de publier aux éditions du Bord de l'eau *Une autre commune est possible*, un ouvrage collectif qui explore la puissance innovatrice des collectivités, des communes rurales aux métropoles.



TIMOTHÉE DUVERGER
CHERCHEUR ET MAÎTRE
DE CONFÉRENCES À
SCIENCES PO BORDEAUX

Vous écrivez que « les communes sont à l'avant-garde des transitions écologiques et solidaires ». Qu'entendez-vous par là ?

Dans la littérature scientifique, on considère habituellement la transition écologique d'un point de vue macro, à l'échelle d'un État, voire du monde, ou d'un point de vue micro, en examinant les comportements individuels. On occulte la bonne échelle, qui est celle des territoires. La planification écologique est territoriale : les questions de déchets, d'emploi, d'alimentation, de mobilité sont toujours locales. Les collectivités doivent se saisir des sujets de transition écologique, en s'appuyant sur les ressources et les besoins du territoire et sur une animation indispensable pour fédérer les acteurs. L'exemple de Bordeaux montre bien qu'une action publique volontariste débouche sur des résultats tangibles. En 2020, la ville a déclaré l'urgence climatique et a agi en conséquence. En une mandature, les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments municipaux ont baissé de 25 %, la pollution atmosphérique de 35 %. Une alliance pour l'énergie solaire

a permis d'installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics comme privés, embarquant les collectivités locales, des institutions publiques comme l'université, l'hôpital, la SNCF ainsi que les entreprises et les particuliers... Ce type de coopération est essentielle.

En quoi consistent ces coopérations territoriales ?

Nous avons écrit pour l'ADEME, avec Alexei Tabet, un rapport consacré aux coopérations économiques territoriales de transition. L'ADEME a lancé un programme d'actions de recherche baptisé COOP'ECO, assorti d'un appel à manifestation d'intérêts pour évaluer comment les coopérations territoriales répondent aux grands défis écologiques. Nous assistons aujourd'hui à la rencontre de la transition écologique et de la

« Les communes sont autant de petites républiques où se construit la grande. »

TIMOTHÉE DUVERGER,
DANS *UNE AUTRE COMMUNE EST POSSIBLE*,
ÉDITIONS LE BORD DE L'EAU, 2026.

coopération territoriale. De nombreux exemples en témoignent : la coopérative d'énergies citoyennes et renouvelables mise en place, avec Valorem, autour du parc éolien d'Andilly-les-Marais, et qui participe à la réalisation de l'objectif TEPOS de la Communauté de Communes Aunis Atlantique. Ou encore la Coopérative Carbone de La Rochelle qui mène des actions de sensibilisation, de réduction et de compensation des émissions de CO₂ et compte parmi ses sociétaires le Grand Port maritime et de nombreuses collectivités. Ces dynamiques de coopération sont un facteur clé du développement de projets de productions d'énergie renouvelable. L'appropriation citoyenne lève les blocages.

Comment s'assurer d'une transition écologique juste et solidaire ?

Il ne s'agit pas de rendre la transition écologique acceptable socialement. Il faut commencer par réduire les inégalités pour mener la transition. La justice sociale est une condition préalable de la transition écologique, comme le démontrent les travaux de Lucas Chancel¹.

La crise des gilets jaunes a montré ce qui se passait quand l'État abandonnait les territoires ruraux au lieu de s'attacher à résorber les inégalités et les fractures territoriales. Comme l'analyse Cynthia Ghorra-Gobin dans *Une autre commune est possible*, c'est sans doute en renforçant la coopération et les circularités entre les métropoles et les territoires ruraux adjacents qu'on parviendra le mieux à assurer une transition écologique juste et solidaire. ●

BIO

2015

Thèse de doctorat d'histoire contemporaine sur « L'émergence de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe », université Bordeaux Montaigne

2020

Crée la chaire Territoires de l'économie sociale et solidaire (TerrESS) de Sciences Po Bordeaux

2026

Rédige avec Alexei Tabet le rapport ADEME « Les coopérations économiques territoriales de transition : vers un nouveau champ de recherche. État de l'art »

1. À retrouver pages 4 et 5.

PUBLICATIONS

POLICY BRIEF

Pour un projet de loi d'accès à l'énergie pour toutes et tous dans le logement et la mobilité

Ce policy brief, publié en mars 2026 par le réseau Cler en partenariat avec le Réseau Action Climat, le Secours catholique-Caritas France et T&E France, propose les grandes lignes d'un projet de loi visant à garantir un accès équitable à l'énergie dans les secteurs du logement et de la mobilité.

S'INSPIRER

Dans le Trièves, des escapades sans voiture au cœur de la nature

Ce retour d'expérience met en lumière l'initiative portée par la Communauté de Communes du Trièves, en Isère, qui développe depuis 2020 une offre de séjours touristiques entièrement réalisables sans voiture.

EN SAVOIR  : www.cler.org/publications



NOS TEMPS FORTS EN 2026

LE 9 JUIN À PARIS

Rencontres 2026 du réseau Cler

Principal temps fort de la vie associative du réseau, cette journée sera l'occasion d'échanger et de construire ensemble les perspectives communes autour d'ateliers, de temps d'échanges et de moments conviviaux.

DU 23 AU 25 JUIN À DIJON

Assises européennes de la Transition énergétique

Depuis 1999, les Assises européennes de la Transition énergétique sont le rendez-vous annuel des acteurs engagés dans les territoires.

DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE
DANS LE PAYS LAURAGAIS

16^e Rencontres des Territoires à énergie positive

Cap vers l'Occitanie pour l'événement phare du réseau TEPOS. Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites !

 www.cler.org/rendez-vous/agendas

Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et à alimenter !

EN SAVOIR  : www.cler.org/outils/offres-emploi